

12/04/2023 • COMMUNIQUE DE PRESSE

## A Montpellier, les étudiants inscrits dans les filières agricoles se mobilisent pour apporter leur contribution à la réflexion collective sur le Pacte et la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles

Jeudi 23 mars, les étudiants de l'Institut Agro Montpellier et du Lycée Frédéric Bazille ont organisé sur le campus de La Gaillarde à Montpellier, trois tables rondes afin de d'apporter leur contribution à la réflexion sur le Pacte et la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles (PLOAA) lancé par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire en décembre dernier. Quelle que soit leur formation (BTSA, licence professionnelle, diplôme d'ingénieur, master ou doctorat), ces étudiants sont nombreux à suivre une formation aux métiers de l'agriculture à Montpellier, dans des lycées agricoles (Lycée Frédéric Bazille- Agropolis, CFA agricole de l'Hérault) et les établissements d'enseignement supérieur (l'Institut Agro, Université).

Leur démarche s'inscrit dans le cadre de la concertation menée à l'échelle régionale et nationale pour relever le défi du renouvellement des générations dans le monde agricole alors qu'un tiers des agriculteurs seront partis à la retraite d'ici dix ans. Pour attirer des jeunes vers les métiers de l'agriculture, le ministère souhaite recueillir les propositions des différents acteurs issus des filières professionnelles agricoles, et notamment des représentants de l'enseignement agricole dont les étudiants sont les principaux intéressés. Cette réflexion collective s'articule autour de trois axes majeurs : orientation et formation, installation et transmission, adaptation et transition face au changement climatique.

C'est autour de ces trois thématiques que les étudiants ont animé trois tables-rondes en faisant appel à plusieurs experts qu'ils ont conviés pour participer à leurs échanges. Parmi les personnalités étaient présentes :

- Aude Geiger, Agricultrice (ovins, bovins, vignes) dans l'Hérault et membre du syndicat Jeunes Agriculteurs en charge du PLOAA au niveau de la région Occitanie pour le syndicat,
- Isabelle Touzard, Vice-Présidente de la Métropole Montpellier Méditerranée, Déléguée à la Transition écologique et solidaire, Biodiversité, Energie, Agroécologie et Alimentation, Maire de Murviel-lès-Montpellier,
- Stéphane de Tourdonnet, Professeur en Agro-écologie à l'Institut Agro Montpellier
- Pauline Lecole, Maître de Conférences en économie gestion, spécialiste de la PAC à l'Institut Agro Montpellier.

« Quand des étudiants saisissent spontanément les opportunités offertes de participer à l'élaboration d'une loi d'orientation, on peut être certain, et nous en avons une fois de plus la preuve, que l'ouverture, la créativité et le professionnalisme seront au rendez-vous » Isabelle Touzard.

La préparation et la mise en œuvre de ces tables rondes ont été accompagnées par les équipes pédagogiques de l'Institut Agro Montpellier qui ont délivré des conseils avisés aux étudiants pour mener les débats et compiler leurs propositions dans un document de synthèse. Rédigée par les étudiants en BTSA, en licence pro et en formation d'ingénieur agronome, cette présentation de leurs préconisations a été transmise fin mars à la DRAAF Occitanie pour une remontée au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

« Les étudiant.e.s de plusieurs cursus du monde agricole, Licence pro, BTS et Ingénieur, se sont très rapidement emparés de l'objectif : contribuer à la loi d'orientation et d'avenir agricoles. Ils et elles ont organisé et réalisé concertations, enquêtes à l'échelle nationale et tables rondes pour faire remonter et structurer les ressentis, les avis et les idées d'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. Bravo à eux pour leur proactivité et leur implication ! » Laurent Tézénas du Montcel, enseignant compétences transversales, coordinateur de l'UE Développement professionnel à l'Institut Agro Montpellier.

Au cours de ces tables-rondes, les étudiants ont présenté les résultats d'une large enquête réalisée auprès des élèves des trois écoles de l'Institut Agro (Dijon, Montpellier et Rennes-Angers), du Lycée Frédéric Bazille - Agropolis et des apprentis du CFA agricole de l'Hérault, afin d'apporter leur vision et leurs attentes sur leur formation, leurs projets professionnels et l'agriculture.

Parmi les points forts de cette enquête, il faut souligner que la plupart des étudiants en formation dans les écoles d'agronomie n'exclut pas la possibilité de s'orienter vers une installation agricole dès la sortie de leur formation avec une forte propension à s'associer, en particulier les étudiants en BTSA mais aussi les élèves ingénieurs, les étudiants en licence pro et master. Cependant, les étudiants soulèvent certains freins à l'installation et citent souvent la peur de l'endettement, les conditions de travail difficiles, les faibles revenus et la pression sociale qui s'exerce sur les agriculteurs régulièrement accusés d'être responsables de la pollution des eaux, des sols et du changement climatique.

Pour inciter les jeunes à s'orienter vers ce métier, les étudiants interrogés proposent la création de modules de formation pour se préparer à l'installation et le développement d'un réseau entre écoles et agriculteurs en s'appuyant sur l'expérience d'anciens élèves déjà installés. Ils préconisent aussi la revalorisation des aides à l'installation et des revenus mais aussi une valorisation du métier d'agriculteur auprès de la société. Les étudiants de l'Institut Agro souhaiteraient renforcer leur proximité avec les agriculteurs, notamment dans le cadre de conférences, de rencontres et de visites d'exploitations. Une grande partie des étudiants partage la même envie de bénéficier de plus de cours sur la transition écologique.

Parmi les diverses recommandations exprimées par les étudiants lors des trois tables rondes organisées sur le campus de Montpellier, voici quelques-unes des pistes de réflexion qu'ils proposent :

- *Sur l'axe orientation et formation*
  - Mettre en place des formations à l'installation dans un format de création de micro-entreprises fictives afin de tester et développer leurs compétences. L'organisation d'inter-formations réunissant les étudiants de plusieurs écoles autour de projets de créations d'entreprises peut leur permettre de s'initier à l'entrepreneuriat, de développer leur réseau professionnel et de gagner en assurance et en autonomie pour rendre réalisable leurs projets d'installation agricole.
  - Améliorer l'information sur les formations et les débouchés professionnels des métiers de l'agriculture dans les est un domaine d'avenir qui recrute et propose des emplois variés.
  - Renforcer la représentation des établissements agricoles dans les collèges pour présenter leurs formations et organiser des salons virtuels dédié à l'enseignement agricole
- *Sur l'axe installation et transmission*
  - Mettre en place un module complémentaire facultatif portant sur l'installation et la gestion d'une entreprise agricole dans les cursus
  - Créer d'une plateforme regroupant toutes les informations utiles sur l'installation agricole pour faciliter l'accompagnement des jeunes agriculteurs
  - Inclure plus de pratiques et de sorties sur des exploitations agricoles dans les formations d'ingénieur et accorder plus de place aux stages agricoles dans les cursus
  - Favoriser le partenariat entre jeunes agriculteurs et groupes d'étudiants volontaires pour se familiariser avec les différentes étapes de l'installation et être plus opérationnels.
- *Sur l'axe adaptation et transition face au changement climatique*
  - Augmenter les dispositifs de formations et d'accompagnement des exploitants agricoles pour améliorer leurs connaissances, faciliter l'appropriation des nouvelles techniques et développer leurs compétences pour une gestion plus durable des exploitations
  - Soutenir financièrement les projets innovants et les rendre plus accessibles aux exploitants agricoles
  - Développer les réseaux d'échanges entre agriculteurs et mutualiser les moyens de productions
  - Créer des nouveaux labels pour favoriser la reconnaissance des exploitations engagées dans une démarche plus écologique et inciter d'autres exploitants à s'orienter vers une agriculture plus responsable et durable
  - Garantir un niveau de revenus de base pour les exploitations engagées écologiquement
  - Garantir des subventions en adéquation avec les risques encourus face aux effets des dévastateurs du changement climatique pour les agriculteurs engagés pour la transition
  - Faire évoluer les cahiers des charges inadaptés et incohérents avec les pratiques écologiques actuelles visant à l'obtention des appellations.

Ces débats ont donné lieu à des échanges passionnés, montrant la richesse du partage des points de vue ainsi que l'implication et la motivation des jeunes pour faire vivre l'agriculture de demain.

---

## CONTACT PRESSE

Ghyslaine Besançon  
Responsable du service communication  
04 99 61 27 30 / 06 66 00 05 69  
[ghyslaine.besancon@supagro.fr](mailto:ghyslaine.besancon@supagro.fr)